

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESTIA » - Avenue de la Libération
20418 BASTIA CEDEX 9
Tél : 04.95.32.33.65

ARRETE N° 2026-14

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES B ET C,
RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE,
EN APPLICATION DES ARTICLES L311-2, L313-4, L452-34 A L452-36, ET L325-38 A L325-46 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE,
TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 10 avril au 15 avril 2026)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L311-2, L313-4, L452-34 à L452-36, et L325-38 à L325-46,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 14,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 10 avril au 14 avril 2026,
- Considérant que, les articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de la Fonction Publique Territoriale.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique sus visé, (comportant **sept** déclarations) sont arrêtées, pour la période du 10 avril au 15 avril 2026, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2026-175	10/04/2026	COMMUNE DE SAN GIULIANO	Agent de maitrise territorial	création	C	2	TC	R/Liste d'Aptitude R/Promotion Interne
2026-176	10/04/2026	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial Assisant commande publique	vacance	C	1	TC	R/Direct R/Détachement R/Mutation R/Intégration
2026-177	10/04/2026	COMMUNE DE TRALONCA	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe Secrétariat de mairie	création	C	1	TNC 14H	R/Détachement R/Mutation R/Contrat
2026-178	13/04/2026	COMMUNE DE CENTURI	Rédacteur territorial Secrétaire général de Mairie	création	B	1	TNC 16H	R/Promotion Interne intégration SGM
2026-179	13/04/2026	COMMUNE DE CENTURI	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	création	C	1	TNC 16H	R/Mutation R/Détachement R/Intégration
2026-180	13/04/2026	COMMUNE DE VENTISERI	Gardien brigadier de police municipale	création	C	8	TC	R/Liste d'Aptitude R/Mutation R/Détachement
2026-181	14/04/2026	SYVADEC	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe Collecteur textile	vacance	C	2	TC	R/Liste d'Aptitude R/Mutation R/Détachement R/Contrat

ARTICLE 2° : En application des articles L313-4 et L452-34 du code général de la fonction publique sus visé, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application des articles L325-38 à L325-46 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Le 16 avril 2026

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse, et par délégation,
Dirigée par Adjointe,
Isabelle BORROMEI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20260416-2026-14-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2026